



**LA FRANCE
S'ENGAGE**

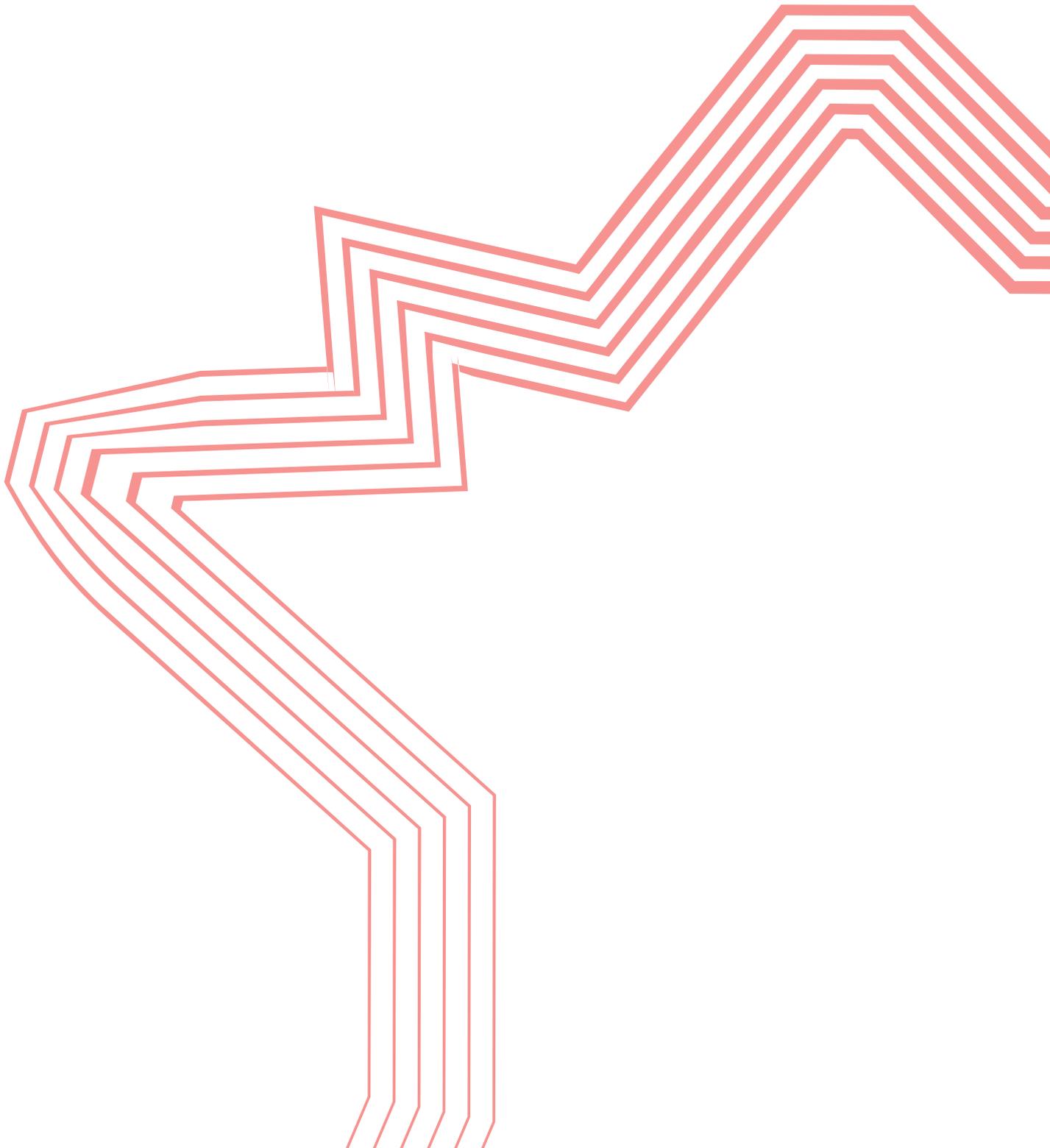
lafrancesengage.fr



ELYSEE.FR

SOMMAIRE

- » La France s'engage 5
- » La France s'engage dans la durée 6
- » Comment La France s'engage est née ?
La lettre au Président de la République des parrains de la démarche 8
- » Les 15 premières initiatives de La France s'engage 13



LA FRANCE S'ENGAGE

L'engagement est cette année la grande cause nationale. Cela doit conduire à la mobilisation de tous au service de la population : les associations, les fondations, les entreprises, et chacun, chacune d'entre nous. L'État y prend toute sa part.

La France s'engage est une démarche inédite, portée directement par le Président de la République. Elle a vocation à identifier, mettre en valeur, soutenir et faciliter l'extension d'initiatives socialement innovantes, portées bénévolement par des individus, des associations, des fondations au service des défis nouveaux de notre société auxquels les modes d'intervention classiques de la puissance publique n'ont pas encore suffi à répondre.

Cette démarche présidentielle est conçue pour permettre à ces projets isolés mais prometteurs et nourris de savoir-faire et de convictions de changer d'échelle grâce à un soutien actif et mieux piloté des pouvoirs publics.

La « France s'engage » est ainsi aussi une déclinaison du « choc de simplification ». Pour que les projets retenus atteignent une échelle significative, les pouvoirs publics s'engagent à mettre de la souplesse dans leurs règles habituelles pour faciliter le déploiement d'initiatives ayant fait leurs preuves.

15 initiatives ont été retenues pour cette première vague. Elles couvrent de nombreux champs. Ces 15 initiatives ont été proposées par un groupe de personnalités engagées réunies à la demande du président de la République par la ministre en charge de la vie associative, Najat Vallaud-Belkacem, depuis le début de l'année. Ces initiatives concernent aujourd'hui quelques centaines ou quelques milliers de personnes. Elles ont été conçues à chaque fois pour répondre à des besoins très concrets, en sortant des clous et en inventant de nouvelles formes d'action susceptibles à terme de réinventer nos politiques publiques.

La France s'engage est un commencement. Ses bras sont ouverts à d'autres initiatives, aussi belles et aussi fortes que celles-ci et que nous sommes prêts à soutenir avec la même détermination.

LA FRANCE S'ENGAGE DANS LA DURÉE : UNE MÉTHODE POUR L'ACCÉLÉRATION SYSTÉMATIQUE DES PROJETS D'UTILITÉ SOCIALE

Favoriser l'innovation sociale, mettre en valeur des initiatives exemplaires, contribuer à leur changement d'échelle : l'État s'engage à permettre la pleine réalisation du potentiel des initiatives qui transforment la France.

- » Une revue des projets chaque semestre, autour du président de la République
- » Une plateforme collaborative: lafrancesengage.fr

Cette plateforme permettra aux citoyens de s'engager au service des initiatives de la France s'engage en utilisant la technologie développée par le réseau Makesens qui permet de mettre en lien aisément les internautes et les entrepreneurs sociaux.

Elle permettra aussi de soumettre de nouveaux projets et pour les internautes de donner leur avis. Chaque semaine elle mettra en évidence une initiative exemplaire et la fera mieux connaître.



UN APPEL À PROJET PERMANENT

Cet appel à projet pour la France qui s'engage durera jusqu'à la fin du mandat présidentiel. Le repérage des projets se fera par différents canaux et en s'appuyant sur tous les acteurs qui soutiennent l'innovation sociale (réseaux associatifs, fondations, collectivités locales, acteurs de l'État...)

Il permettra d'enrichir à périodicité régulière la liste des projets présidentiels. Chaque semestre, une dizaine d'actions rejoindront l'initiative.

Trois critères seront fixés pour l'évaluation des projets : leur caractère innovant, leur potentiel de duplication ou de changement d'échelle et l'évaluation rigoureuse de leurs résultats.

UN FONDS DE SOUTIEN À L'EXPÉRIMENTATION DOTÉ DE 50 MILLIONS D'EUROS

Placé sous l'autorité de la ministre chargée de la jeunesse et de la vie associative, le Fonds d'Expérimentation Jeunesse assure d'ores et déjà le repérage, l'analyse, le suivi et l'évaluation scientifique de projets socialement innovants dans ce domaine.

Ce Fonds va voir son champ d'application étendu à l'ensemble des projets de soutien à l'engagement, par une disposition du projet de loi relatif à l'économie sociale et solidaire. Il sera l'un des outils de soutien aux projets ressortant de l'initiative présidentielle «la France s'engage».

L'État complètera ce fonds de 25 millions d'euros issus du programme d'investissement d'avenir. TOTAL, partenaire historique du Fonds augmentera son engagement à hauteur de 10 millions d'euros pour la durée du programme.

C'est donc 50 millions d'euros qui seront mobilisés sur la période 2014-2017 pour accompagner le déploiement de projets socialement innovants.

COMMENT « LA FRANCE S'ENGAGE » EST NÉE ?

Par Catherine Barbaroux, Nadia Bellaoui, Frédérique Bedos, François Chérèque, Martin Hirsch, Thierry Marx, Lucie Montchovi, Muriel Penicaud, François Soulage, François Taddei, Benoit Thieulin, Philippe Wahl et Najat Vallaud-Belkacem

Monsieur le Président de la République,

Lorsque vous nous avez sollicités il y a quatre mois pour vous proposer les éléments d'une initiative présidentielle en soutien à des projets d'innovation sociale, nous y avons vu immédiatement les éléments d'une rénovation profonde de l'action publique. Nous connaissons tous, dans notre action quotidienne et à travers nos engagements, des initiatives concrètes, qui répondent à des problématiques simples, mais répandues. Nous savons la force particulière de ces initiatives, construites avec pragmatisme par des gens convaincus et l'importance qu'il y aurait pour notre société à les démultiplier. Il y a une certaine forme d'urgence à montrer que notre société est capable de produire par elle-même des solutions pour faire face à des défis nouveaux. La société française est riche d'idées, de projets et d'engagements, qui sont la matière première du lien social. Que la puissance publique s'y implique est chose courante, à travers notamment les différentes formes de soutiens qu'elle accorde au monde associatif. Qu'elle s'y associe, en mobilisant ses propres instruments en soutien et en complément des objectifs que la société se donne à elle-même, est encore rare. Qu'elle s'engage, selon une impulsion qui prend sa force au plus haut niveau de l'État est inédit.

« Présidentialiser » des innovations sociales est en tant que tel une innovation. Cette démarche nous paraît particulièrement essentielle. Essentiel pour les initiatives concernées, auquel on permettra ainsi de changer d'échelle. Essentiel pour l'État, qui se rapprochera ainsi de la société et s'enrichira de son savoir faire. Essentiel pour les administrations, qui doivent changer de culture à l'égard des projets d'innovation sociale, dépasser leurs défiances naturelles à l'égard d'initiatives exogènes et mettre en place une véritable « culture du oui ». Essentiel pour la société française, qui est trop souvent enfermée dans un sentiment d'impuissance et doit retrouver l'esprit d'entreprendre sous toutes ses formes. Essentiel pour notre pays, dont la tradition d'innovation ne s'est jamais démentie, mais qui doit se souvenir que cette innovation ne se limite pas au seul progrès des techniques et doit donner toute sa place aux initiatives non marchandes, au service de la population.

La France s'engage. Le mot d'ordre que nous vous proposons, a été longuement mûri. Il définit les éléments clés du succès de la démarche. S'engager, c'est donner un peu de soi. De son temps, de ses moyens d'action, de ses convictions. S'engager ne se fait pas à la légère. S'engager n'a de sens que si cet engagement s'inscrit dans la durée. S'engager implique un investissement personnel. En cette année de l'engagement, on pourrait résumer ce mot d'ordre de la façon suivante : le Président de la République s'engage en soutien des français qui s'engagent.

Pour vous conseiller utilement dans cette démarche, nous nous sommes réunis à deux reprises et avons dû trancher plusieurs questions :

1. La première question a été de savoir si votre engagement doit porter sur une priorité politique donnée, en lien avec votre propre agenda politique (la jeunesse, la solidarité...) ou s'il doit se libérer de cette contrainte et embrasser toute forme d'innovation sociale ? Nous avons fait ce dernier choix et assumons de vous livrer une première liste de propositions en vrac, car il est dans la nature même de l'innovation que d'émerger sans être dictée par un critère a priori. Aussi les projets que nous vous proposons n'obéissent à aucun autre critère que : 1, la qualité intrinsèque des projets ; 2, leur force d'innovation en réponse à des défis nouveaux auxquels la société est confrontée ; 3, leur capacité à bénéficier utilement de votre impulsion pour changer d'échelle. La contrepartie de ce choix est une exigence forte en termes d'évaluation de ces initiatives. C'est tout l'enjeu, pour la pérennisation de cette initiative, du lien qui sera fait avec la mobilisation des outils tels que le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ).
2. La seconde question que nous avons eu à trancher a été de savoir, pour résumer, s'il faut valoriser les personnes ou les projets ? Mettre en lumière des personnalités, dont les réalisations remarquables et qui incarnent la force réformatrice de notre société, est un objectif en soi. C'est une démarche essentielle pour créer des vocations, reconnaître l'engagement et le démultiplier. Nous avons la conviction que les pouvoirs publics ont des marges de progrès considérables en la matière. Ils n'ont pas suffisamment structuré cette mission de reconnaissance de l'engagement, qui relève pourtant pleinement de leur responsabilité. C'est pourquoi nous formulons le vœu que votre initiative s'inscrive dans un cadre plus large, que la Ministre en charge de la vie associative s'est engagée à faire fructifier et que nous avons appelé la construction d'une « société de la reconnaissance ». Le site internet www.lafrancesengage.com pourra poser de premières pierres dans ce jardin. Mais à la réflexion, il nous semble toutefois essentiel que votre investissement personnel se tourne non pas vers les personnes, mais vers les projets, dont le nombre doit être plus restreint. En présidant autrement, vous montrerez que l'action publique peut avoir un pouvoir démultiplicateur par l'effet de sa volonté, de sa capacité à mettre ensemble mais aussi par la qualité d'un pilotage public simplifié que seul votre investissement permet. Dans notre esprit, le « choc de simplification » trouvera particulièrement à s'appliquer, avec des administrations qui doivent être mises en position de « rendre possible » les projets, sans même qu'il soit besoin souvent de solliciter de financement public spécifique.
3. Un troisième sujet de discussion a porté sur la nature des porteurs de projets éligibles à votre soutien : qui est légitime à recevoir votre appui et qui ne l'est pas ? Un principe d'action s'impose d'évidence : seules les initiatives qui servent l'intérêt général peuvent intégrer la démarche. Mais l'application de ce principe est un défi qui ne peut se résumer à l'analyse du statut juridique des porteurs des projets. Que ces porteurs soient des associations, des individus, des entreprises sociales, des entreprises non sociales, des collectivités importe guère dès lors que l'initiative est authentiquement animée par la volonté d'accroître le bien commun. Cela implique une analyse de la valeur ajoutée sociale de chaque projet, comparativement à la valeur ajoutée privée. A travers ce débat, nous nous sommes rendu compte de la nécessité d'une vision plus ouverte de la production de richesse associée aux innovations sociales. Rien ne devrait interdire de prime abord à la puissance publique de soutenir un projet qui, bien qu'émanant d'une

entreprise, ne poursuit aucun but lucratif direct ou indirect et est fortement producteur de lien social. Une contrepartie s'impose toutefois : les initiatives concernées doivent demeurer « libres de droit » dans le sens où le sont des logiciels, c'est-à-dire accessibles à l'ensemble des entreprises ou associations qui voudront en emprunter la technologie, la dupliquer ou se l'approprier. Les initiatives qui recueillent votre soutien sont un bien commun mis au service de l'innovation sociale dans son ensemble.

4. Notre dernier débat a porté sur les éléments de vigilance nécessaire pour que votre initiative demeure toujours complémentaire de l'action publique sans jamais s'y substituer. Votre initiative doit toujours aller dans le sens d'un engagement de la puissance publique, pas d'un désengagement. Elle sera ainsi nécessairement à rebours d'autres expériences internationales, telles que la Big Society développée par le gouvernement britannique. La ligne de partage en la matière obéit à des règles qui seront comprises de tous : la complémentarité entre innovations sociales et action publique sera toujours pleinement assurée si les initiatives que vous soutenez se situent toujours à l'avant-garde de l'action publique, à la recherche de nouvelles frontières de la solidarité ou dans des espaces faiblement explorés par des interventions publiques. Nous y avons été particulièrement vigilants, notamment à l'égard des projets qui sont susceptibles d'être mises en regard des décisions qui ont été prises dans le cadre du plan pluriannuel contre la pauvreté.

C'est dans ce cadre que nous avons identifié une première liste de 15 initiatives qui nous semblent pouvoir particulièrement bénéficier de votre appui.

LEURS PORTRAITS

Catherine Barbaroux est la présidente de l'ADIE. Dotée d'une double culture professionnelle, elle a été tour à tour directrice de cabinet auprès de Michel Crépeau, directrice des ressources humaines et de la communication au sein du groupe PPR (1986 - 1993), directrice d'une société de conseil, et Déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle, entre 1999 et 2005. Elle a assuré la direction générale des services de la région Ile-de-France jusqu'en juillet 2010.



Nadia Bellaoui est la présidente du Mouvement associatif. Elle est secrétaire nationale de la Ligue de l'enseignement chargée de la vie associative et de la jeunesse et présidente du Réseau national des juniors associations. Elle a notamment animé le collectif inter-associatif de l'année européenne du bénévolat et du volontariat et initié la création du Comité du service civique associatif, qui vise à promouvoir un service civique de qualité au sein du secteur. Auparavant, elle a été, de 2001 à 2006, la déléguée générale du réseau d'associations étudiantes, Animafac, qu'elle a contribué à fonder comme étudiante en droit à Strasbourg.



Frédérique Bedos est une animatrice de télévision et de radio française. Elle a fait ses débuts d'animatrice à New York, sur Fashion and Design TV4, avant de revenir à Paris et de travailler à la radio pour Rire et Chansons et Europe 2, et à la télévision pour MTV, puis France 2, sur laquelle elle a animé plusieurs émissions en première partie de soirée, et enfin M6, MCM et W9. Elle conduit le projet philanthropique "Imagine" qui retrace les réalisations de héros anonymes, ponctués d'échanges avec des philosophes, des sociologues, des politiques.



Francois Chérèque est le président de l'Agence du service civique. Il a été de 2002 à 2012 le secrétaire général de la CFDT, où il a adhéré pour la première fois en 1978. Il était alors éducateur spécialisé au sein d'un service de pédopsychiatrie. Inspecteur général des affaires sociales depuis 2013, il est chargé du suivi du plan gouvernemental de lutte contre la pauvreté et préside le conseil d'administration du think tank Terra Nova.



Martin Hirsch est le directeur général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP). Il a présidé l'Agence du service civique jusqu'en 2013, Emmaüs France (de 2002 à 2007) et l'Agence nouvelle des solidarités actives. De 2007 à 2010 il a été Haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, incluant le Haut-commissariat à la Jeunesse à partir de 2009. Il a présenté un livre vert sur la jeunesse et est à l'origine du Revenu de solidarité active (RSA). Il préside l'Institut du service civique, qu'il a créé en 2012, pour aider des volontaires sélectionnés à développer et consolider les qualités révélées pendant le service civique. Il est par ailleurs coprésident de l'Action Tank Entreprise et Pauvreté et de la « Chaire Social Business » à HEC depuis 2011.



Thierry Marx est un chef cuisinier français. Il est à la tête de la restauration au Mandarin Oriental Paris, et son restaurant « sur-mesure by Thierry Marx » a reçu deux étoiles au guide Michelin. Il est également l'un des jurés de l'émission « Top Chef » sur M6. Il a initié le Foodlab, labo cuisine à la frontière de la gastronomie et de la science, associant chercheurs et cuisiniers. Il conduit aussi des initiatives sur la « street food » et des événements comme des repas gastronomiques grand publics dans des lieux insolites. Cuisinier engagé, il intervient en milieu carcéral et a ouvert en 2012 la formation gratuite « Cuisine mode d'emploi(s) ».



Lucie Montchovi est une journaliste française de radio, est journaliste radio TV, spécialisée dans les questions de société et de solidarité. En 2006, elle débute à Radio France Internationale au service reportage. Avant d'animer, en 2013, la quotidienne « Ici comme Ailleurs » sur France Info, elle a présenté durant quatre saisons la chronique « Initiative France Info », tous les matins, sur les antennes de Radio France. En 2013, elle présente dans le « Grand Soir 3 », le rendez-vous hebdomadaire « Vivre-Ensemble » avec les journalistes Patricia Loison et Louis Laforge. Ses reportages ont été récompensés, en 2012, dans la catégorie radio, par le « Prix Reporter d'Espoir ».



Muriel Penicaud est Présidente de l'Agence Française des Investissements Internationaux (AFII) et Directrice Générale d'UBIFRANCE, ambassadrice déléguée aux investissements internationaux. De 2008 à 2013, elle a été directrice des ressources humaines du Groupe Danone, chargée de l'innovation sociétale. Auparavant elle a occupé des fonctions de direction administrative au sein du ministère du Travail. Elle est coauteur avec Henri Lachmann et Christian Larose du rapport : « Bien-être et efficacité au travail - 10 propositions pour améliorer la santé psychologique au travail ». Elle est productrice et cofondatrice de l'événement EVE pour le développement du leadership des femmes (2010)



François Soulage est le président du Secours Catholique. Economiste. Il a enseigné l'économie à l'université de Nanterre et à HEC. Ancien délégué interministériel à l'Économie sociale, en 1989, il est aussi le fondateur et président de l'Institut de développement de l'économie sociale (IDES). Il a présidé l'Unat (Union nationale des associations de tourisme et de plein air) de 1999 à février 2008.



François Taddei est un généticien, directeur du Centre de recherches interdisciplinaires à Paris, qu'il a cofondé. Il est directeur de recherche à l'Inserm à l'université Paris Descartes et directeur de l'école doctorale « frontières du vivant ». Il dirige une chaire de l'Unesco et de l'université Sorbonne Paris Cité sur les sciences de l'apprendre, militant pour l'innovation et une approche interdisciplinaire dans l'éducation et la recherche. Il a obtenu de nombreux prix pour ses recherches et ses initiatives en faveur des innovations pédagogiques. Il est notamment European Young investigator et Ashoka Fellow.



Benoît Thieulin est président du conseil national du numérique depuis janvier 2013. Entrepreneur français. Spécialiste du web social, il est fondateur et directeur de l'agence digitale La Netscouade. Il s'intéresse aux phénomènes d'empowerment provoqués par la révolution numérique et aux dispositifs innovants qu'ils permettent. Il a ainsi conçu des plates-formes participatives et communautaires en France. De Toutedurope.eu à Désirs d'avenir en passant par Beecitz, il a également élaboré les dispositifs de consultation publique pour plusieurs médias, ma-telepublique.fr, Demain Radio France, Médiapart ou encore Youphil.



Philippe Wahl est le président du groupe La Poste depuis septembre 2013. Ce dirigeant d'entreprise français. Conseiller d'État, il a été membre du cabinet de Michel Rocard avant de rejoindre le secteur bancaire : compagnie bancaire, Parisbas, Caisse d'Épargne, la Royal Bank of Scotland après avoir dirigé Havas et été vice-président du groupe Bolloré. Depuis 2011, il occupe des fonctions de directions à la Banque postale et dans le groupe la Poste.



Najat Vallaud-Belkacem est ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports depuis avril 2014. Elle a auparavant exercé les responsabilités de Vice-présidente du Conseil régional de Rhône-Alpes puis adjointe au maire de Lyon, déléguée aux grands événements à la vie associative et à la jeunesse. Elle est depuis 2008 conseillère générale du Rhône.



LES 15 PREMIÈRES INITIATIVES DE « LA FRANCE S'ENGAGE »

- » La cohabitation intergénérationnelle
- » Monalisa
- » L'Institut du service civique
- » Energie jeunes
- » Le Labo des Histoires
- » Simplon.co, les compagnons du dev
- » Cuisine Mode d'Emploi(s) - Boulangerie Mode d'Emploi(s).
- » La Cravate Solidaire
- » L'APPUI : un dispositif de prévention de l'exclusion bancaire et d'accès aux droits
- » Les « microfranchises solidaires »
- » Tous chercheurs, l'Ecole de la recherche
- » HelloAsso
- » ADN : L'Agence du Don en Nature
- » J'ACCEDE





LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

CONCEPT

Favoriser et faciliter le logement des jeunes et lutter contre l'isolement des âgés.

PORTEUR DE L'ACTION

En 2005, l'association Le Pari Solidaire a créé un réseau national de Cohabitation Solidaire Intergénérationnelle (CoSI) constitué actuellement de 25 associations, s'inspirant d'une expérience intergénérationnelle réussie en Espagne « Vivir y convivir ».

DESCRIPTIF DE L'ACTION ET MODE OPÉRATOIRE

Les associations membres du réseau proposent à un jeune une chambre chez l'habitant (un senior) contre une compagnie, une présence le soir sous forme de "veille passive", un partage de petites tâches quotidiennes avec ou sans participation financière.

L'activité de logement intergénérationnel de l'association «Le Pari Solidaire» consiste en la mise en relation de seniors qui disposent d'espaces d'habitation libres avec des jeunes en recherche de logement. Le jeune accueilli peut être amené, le cas échéant, à rendre quelques menus services à la personne âgée (apporter du pain frais, prendre les médicaments à la pharmacie, des packs d'eau, fermer les volets), et à un engagement de présence le soir, contre un hébergement gratuit, ou à occuper une chambre dans le logement d'une personne âgée, ou à l'étage, en versant une indemnité d'occupation, et en



créant une relation conviviale. Les autres formules consistent à loger, à très bas prix, des jeunes dans des résidences sociales ou des studettes de bailleurs sociaux, en échange de moments de convivialité partagée.

Une charte garantit que la présence amicale d'un jeune au côté du senior ne se substitue pas aux services de soutien à domicile existants ou qui seraient nécessaires. Le jeune ne prodigue pas de soins à la personne (toilette, habillage, administration de médicaments).

RÉSULTATS / CHIFFRES ACTUELS

Le réseau Cosi a réalisé la mise en relation d'environ 4 000 cohabitations depuis sa création, dont 2300 par Le Pari Solidaire en île de France.

INNOVATIONS

Avec une unique solution, l'action répond à trois problèmes : loger les jeunes, fiabiliser le maintien à domicile des âgés et lutter contre leur isolement et celui des jeunes.

Elle permet aussi de mobiliser une offre de logement sous occupée, rapidement, sans fonds publics, et dans des conditions financières attractives pour les jeunes.

Il s'agit d'une action intergénérationnelle concrète, utile à la prévention de l'aggravation des effets du vieillissement liée à l'isolement.

CHANGER D'ÉCHELLE

L'objectif est l'extension du réseau CoSI à l'ensemble des agglomérations disposant d'une université et le développement des habitats intergénérationnels y compris dans des villes plus petites et des milieux ruraux où des besoins ciblés peuvent exister aussi.

La Ministre du logement et de l'égalité des territoires accompagnera ce projet en mobilisant les bailleurs sociaux, les CROUS, les universités et en mettant en place les instruments d'une meilleure sécurité juridique de cette forme d'engagement (agrément). Cette sécurité juridique permettra notamment de clarifier la nature de la convention entre jeunes et senior, par assimilation au statut de jeune au pair. Elle permettra aussi d'éviter que les associations qui font la promotion de cet engagement soient considérées juridiquement comme des agences immobilières.

Une convention cadre sera signée avec l'agence du service civique permettant la mobilisation de 300 jeunes.



MONALISA

CONCEPT

MONALISA est la mobilisation nationale contre l'isolement des âgés. Le défi est de mobiliser le bénévolat d'initiative citoyenne pour renforcer l'entourage des personnes âgées souffrant de solitude. Il s'agit de soutenir le déploiement d'équipes citoyennes pour mailler l'ensemble du territoire.

PORTEUR DE L'ACTION

Cette mobilisation est née en décembre 2012 d'une collaboration originale entre la société civile et les pouvoirs publics, sous l'impulsion de la Ministre alors déléguée aux personnes âgées et à l'autonomie, Michèle Delaunay. Lancée en janvier 2014, MONALISA réunit plus de 70 organisations (associations, collectivités territoriales, Union nationale des centres communaux d'action sociale, caisses de retraite, acteurs privés et publics).

Jean-François Serres, délégué général des petits frères des pauvres est le référent national de MONALISA.

DESRIPTIF DE L'ACTION ET MODE OPÉRATOIRE

Le programme consiste à faciliter la constitution et le déploiement « d'équipes citoyennes MONALISA » composées de citoyens bénévoles qui s'associent pour agir ensemble contre la solitude et l'isolement social des personnes âgées dans leur quartier, ville ou village. Les



équipes citoyennes s'engagent dans la démarche MONALISA en signant une charte. Ce déploiement d'équipes passe par la coopération entre acteurs au niveau des départements permettant l'accès aux formations et aux soutiens nécessaires. Ce programme est soutenu par la CNSA et la Caisse des Dépôts.

RÉSULTATS / CHIFFRES ACTUELS

Des coopérations départementales sont déjà opérationnelles dans 6 départements, et le seront dans une dizaine d'autres d'ici fin 2014. Plus de 70 signataires sont adhérents à la charte nationale MONALISA et les premières équipes citoyennes s'engagent.

INNOVATIONS

Pour la première fois, citoyens, associations, organisations privées et publiques se mobilisent ensemble et dans un seul mouvement pour lutter contre l'isolement des personnes âgées. Cette démarche collaborative au service d'une cause d'intérêt général porte comme défis innovants :

- » un programme commun «inter-associatif et inter-partenarial»,
- » une articulation entre initiatives de la société civile et enjeux de politiques publiques
- » une complémentarité entre actions bénévoles et accompagnements professionnels.

CHANGER D'ÉCHELLE

L'objectif est de mailler l'ensemble du territoire d'équipes citoyennes MONALISA par une montée en charge progressive au rythme de l'engagement.

La Secrétaire d'État de la Famille, des Personnes âgées et de l'Autonomie accompagnera ce projet. Elle mobilisera les Conseils généraux et les services de l'État. Une implication plus forte des associations d'aide à domicile sera recherchée, ainsi qu'un partenariat avec le réseau postal. Des personnalités se mobiliseront pour faire connaître cette cause et la manière d'agir.

Un soutien de la Caisse nationale de Solidarité pour l'Autonomie de 1,2 M euros en 2015 permettra de renforcer la formation des bénévoles.

Une convention cadre sera signée avec l'agence du service civique permettant la mobilisation de 300 jeunes.



L'INSTITUT DU SERVICE CIVIQUE

CONCEPT

L'institut du service civique est destiné à offrir aux jeunes talents du Service Civique tous les outils pour réaliser leurs projets.

PORTEUR DE L'ACTION

L'institut du service civique, association loi 1901, financée exclusivement par dons et mécénat et agréée pour percevoir la taxe d'apprentissage (au titre des actions d'orientation et d'insertion).

DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'Institut du Service Civique sélectionne à partir de candidatures individuelles les volontaires repérés pour leur potentiel, la qualité de leur engagement et l'intérêt de leur projet d'avenir. Il leur apporte des outils pour révéler leurs talents et leur permet d'accéder à des formations, des emplois et des soutiens pour réaliser ce potentiel et développer leur projet. Trois filières existent :

- » une filière formation : elle permet d'intégrer une des écoles partenaires dans le cadre de procédures simplifiées (des bourses d'étude spécifiques sont prévues) ;
- » une filière recherche d'emploi ;
- » une filière création d'activité (entreprise, association...).

MODE OPÉRATOIRE

L'Institut procède par partenariats pour offrir les outils idéaux à ses lauréats. Il compte déjà plus de 100 partenaires, dont plus de 60 établissements d'enseignement. La construction de plus amples partenariats avec des écoles, universités ou entreprises qui souhaitent diversifier leur recrutement, sans renoncer à leurs exigences d'excellence, est la clé pour son développement.

RÉSULTATS / CHIFFRES ACTUELS

137 lauréats en 2012, 195 en 2013, 250 en 2014

INNOVATIONS

Repérer les jeunes pour la qualité de leur engagement et leur potentiel de transformation sociale, indépendamment de leur parcours scolaire est une première innovation dans un pays qui donne encore la primauté au diplôme.

Offrir un espace de réalisation des projets personnels par des séminaires, une offre de formation, de création d'activité ou d'insertion professionnelle, des parrainages et des soutiens financiers, est la seconde dimension originale et unique. Le lien avec des formations sélectives est la troisième innovation.

L'innovation est aussi dans les moyens mis en œuvre, qui unissent autour d'un même projet milieu associatif, milieu de l'entreprise et monde de la formation.

CHANGER D'ÉCHELLE

L'objectif est de faire de l'institut le laboratoire d'une nouvelle conception de la promotion et de l'égalité des chances républicaine et d'atteindre 1000 lauréats en 2017.

La Ministre chargée de la jeunesse et de la vie associative accompagnera ce projet. Elle mobilisera les établissements d'enseignement supérieur partenaires dans le cadre de la circulaire en préparation sur le service civique des étudiants et de déplacements. Elle s'impliquera personnellement pour développer les partenariats avec les entreprises. Elle fera connaître l'institut de tous les acteurs du service civique (services déconcentrés, missions locales, CIO...etc).

Parmi les grains de sable qui compliquent les parcours des jeunes soutenus par l'Institut et limitent le champ des possibles, des évolutions sont nécessaires pour faciliter les modalités d'admission dans les établissements d'enseignement supérieur, et en particulier dans les écoles de formation au travail social. L'enjeu est de faciliter l'accès aux métiers sociaux, qui motivent particulièrement certains jeunes passés par le Service civique. L'année de césure dédiée au service civique sera valorisée.





ÉNERGIE JEUNES

CONCEPT

Lutte contre le décrochage scolaire en ZEP en formant les collégiens à la persévérance scolaire, tout au long de leur parcours de la 6^e à la 3^e.

PORTEUR DE L'ACTION

Energie Jeunes, association d'intérêt général, agréée par le Ministère de l'éducation nationale. Françoise Yon, déléguée générale.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Chaque formation Energie Jeunes se déroule sous la forme de deux sessions de deux heures chacune (deux fois 55 minutes), pendant les heures et dans la salle de classe, puis d'un suivi effectué par le Professeur principal. Les produits pédagogiques utilisés sont diffusés sur Eduscol.

MODE OPÉRATOIRE

Les bénévoles d'Energie Jeunes, « militants de la réussite scolaire pour tous », sont pour certains des salariés des entreprises partenaires de l'association. Ils sont formés par l'as-



sociation à ses méthodes et programmes pédagogiques. Aux côtés des enseignants, ils forment les collégiens à la persévérance scolaire et aident chaque jeune à acquérir de bonnes habitudes de travail et de comportement.

RÉSULTATS / CHIFFRES ACTUELS

Energie Jeunes a formé 35 000 élèves au cours de l'année scolaire 2013-2014, dans 200 établissements scolaires en France.

Par questionnaire écrit et anonyme, plus de 80 % de ces jeunes déclarent qu'Energie Jeunes a renforcé leur confiance en eux et les a décidés à travailler davantage pour réussir au collège.

INNOVATIONS

L'association focalise son action sur le développement, chez chaque enfant, de l'autodiscipline, dont il est établi qu'elle influe sur la réussite scolaire de façon décisive.

CHANGER D'ÉCHELLE

L'objectif est de permettre le développement de ce programme dans tous les collèges de l'éducation prioritaire en France qui sont demandeurs.

Le Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche accompagnera ce projet en mobilisant les Rectorats et en favorisant la notoriété de l'initiative à l'égard des bénévoles potentiels.

Une convention cadre avec l'agence du service civique permettra de mobiliser 50 jeunes.

Une évaluation externe des effets de ce programme a été lancée le 22 mai 2014 dans les académies de Créteil, Lyon, Amiens, Lille et Versailles. Pour cela l'association a fait appel à une équipe composée de chercheurs de l'Ecole d'Economie de Paris, de Sciences Po et de l'Ecole Normale Supérieure. Cette étude suppose un engagement de long terme de la part des établissements (au moins trois ans) et implique à la fois de respecter un protocole d'évaluation et de communiquer un certain nombre de données administratives et scolaires sur les élèves concernés.

Les résultats de cette évaluation permettront de déterminer les évolutions du soutien public à cette initiative.



LE LABO DES HISTOIRES

CONCEPT

Transmettre la passion de l'écrit aux jeunes, de façon créative et ludique, en créant des lieux originaux d'échanges et d'apprentissage pour les romanciers, scénaristes, paroliers en herbe.

PORTEUR DE L'ACTION

L'association le Labo des Histoires et son président Philippe Robinet, éditeur (Oh ! Editions, Kéro).

DESCRIPTIF DE L'ACTION ET MODE OPÉRATOIRE

L'association propose des solutions pour transmettre la passion de l'écrit aux jeunes, notamment ceux qui sont défavorisés ou éloignés de l'écriture, avec une méthode créative et ludique.

Elle se distingue des ateliers d'écriture traditionnels par sa capacité à adapter ses méthodes en fonction des publics accueillis, avec les acteurs concernés, et à mobiliser systématiquement des intervenants de haut niveau et intégrant l'ensemble de la chaîne du livre (auteurs, libraires, bibliothèques, éditeurs, établissements scolaires). Elle crée ainsi des lieux où les jeunes rencontrent des auteurs, des éditeurs et bénéficient de leurs conseils, de leur expérience.

L'association accompagne des initiatives internationales, notamment en Europe dans la



lignée du succès de «826 Valencia», une association créée par Dave Eggers et Ninive Calegari, qui a essaimé aux États-Unis.

Aux jeunes (déjà auteurs ou non), le Labo apporte éclairage et ouverture professionnels grâce à des ateliers, des stages et des rencontres (Master-class) avec des personnalités de l'écriture, sous toutes ses formes (par exemple : Timothée de Fombelle, Anne Laure Bondoux, Paul Fournel, Lionel Duroy, Alexandre Jardin, Anne Robillard, Benjamin Lacombe, Xavier Dorison, Flore Vasseur ...). Le Labo va également au-devant des jeunes par le biais d'ateliers d'écriture itinérants ou d'interventions en milieu scolaire (rédaction d'un journal participatif).

RÉSULTATS / CHIFFRES ACTUELS

1000 jeunes ont participé à ses activités l'an dernier, à Paris et dans le Grand Paris.

INNOVATIONS

Le Labo propose pour l'art littéraire l'équivalent des écoles d'art et conservatoires qui maillent le territoire et sont accessibles à tous dès le plus jeune âge.

Sa méthode – élaborer des outils précis, créatifs et ludiques, pensés pour les publics cibles, tout en mobilisant auteurs et professionnels – est particulièrement innovante en France.

CHANGER D'ÉCHELLE

L'objectif est d'ouvrir un Labo des histoires dans 2 nouvelles villes en septembre 2014 et un programme spécifique en outre-mer dès janvier 2015. 15 villes seront couvertes d'ici 2017 (5 nouvelles villes par an), 50 000 jeunes impliqués.

La Ministre de la jeunesse accompagnera ce projet et facilitera la constitution d'une équipe projet nationale, chargée de structurer les implantations territoriales. Elle accompagnera l'association dans ses implantations territoriales et pour l'obtention des agréments permettant une intervention dans un cadre péri-scolaire.

Une convention cadre avec l'agence du service civique permettra de mobiliser 50 jeunes à l'horizon 2017.



SIMPLON.CO, LES COMPAGNONS DU DEV

CONCEPT

Formation intensive et accélérée de 6 mois au développement d'applications web/mobile, ouverte gratuitement ou de manière rémunérée/indemnisée aux publics éloignés de l'entrepreneuriat numérique mais ayant un objectif d'innovation sociale et de création d'emploi.

PORTEUR DE L'ACTION

La société Simplon.co entreprise agréée sociale et solidaire portée par Frédéric Bardeau et Erwan Kezzar, et adossée à l'association d'intérêt général « les compagnons du dev. »

DESCRIPTIF DE L'ACTION ET MODE OPÉRATOIRE

Simplon.co propose une formation intensive au développement web / mobile, et des formats d'accompagnement vers l'entrepreneuriat numérique tourné prioritairement vers :

- » Des talents défavorisés ou sous-représentés dans l'entrepreneuriat digital et la programmation (personnes issues des quartiers populaires, des zones rurales, personnes en situation de handicap...)
- » Des porteurs de projets numériques solidaires, liés à l'éducation ou à l'innovation sociale
- » Un programme vise spécifiquement les jeunes femmes « Wi-Filles » en partenariat avec



la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE) dans le département de Seine Saint Denis

- » Tous les samedis et pendant les vacances scolaires, des ateliers d'apprentissage de la programmation, de la robotique, de la fabrication numérique et électronique sont proposés aux enfants de 6 à 14 ans.

Simplon.co encourage également directement ou indirectement la production d'applications web « socialement utiles » en lien avec des associations, ONG, les centres sociaux et les collectivités. Les produits et services développés par chaque élève lui servent de CV.

RÉSULTATS / CHIFFRES ACTUELS

Simplon.co a accueilli 30 élèves envoyés pour certains par les missions locales ou candidats spontanés. Elle a aussi formé 15 jeunes en emplois d'avenir d'une association d'insertion, avec le concours d'un OPCA et de crédits de revitalisation obtenus par le sous-préfet à l'égalité des chances du 92 pour la prise en charge de la formation.

Plus de 500 enfants ont été formés au numérique depuis septembre 2013.

INNOVATIONS

Une pédagogie horizontale par objectifs et par projets où les apprenants sont placés en situation de transmission face à des publics d'enfants et de personnes éloignées du numérique dans le cadre d'une formation intensive et accélérée. La diversité de candidats (décrocheurs et diplômés, âges, origines géographiques...)

CHANGER D'ÉCHELLE

L'objectif est d'ouvrir cette pédagogie accélérée à d'autres filières et d'essaimer à travers la France et à l'étranger (Mali, Roumanie ...).

La Ministre de la jeunesse accompagnera ce projet en identifiant les relais locaux permettant son développement et en mobilisant l'appel à projet sur les *pratiques numériques, lieux innovants et médias de jeunes - APEP*. Pôle Emploi et les acteurs de la formation professionnelle de la branche (SYNTEC) seront sensibilisés à l'intérêt pour les élèves de Simplon de bénéficier la Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE).

Simplon.co essaime à travers des associations locales auxquelles elle transmet des supports pédagogiques numériques. **A cette fin, un outil d'enseignement via Internet (MOOC) sera développé avec le soutien du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et du Centre Francilien de l'Innovation.**



CUISINE MODE D'EMPLOI(S) BOULANGERIE MODE D'EMPLOI(S)

CONCEPT

Cuisine, Boulangerie et Service Mode d'Emploi(s) sont des formations qualifiantes courtes de 12 semaines, offertes gratuitement à des publics en difficulté, très éloignés de l'emploi mais motivés.

PORTEUR DE L'ACTION

Le chef étoilé Thierry Marx porte le centre de formation, installé dans le 20^e à Paris. L'action est le fruit de partenariats publics et privés.

DESCRIPTIF DE L'ACTION ET MODE OPÉRATOIRE

Il est proposé à des personnes en insertion ou réinsertion professionnelle des formations courtes de 12 semaines, qualifiantes, centrées sur l'apprentissage du geste, permettant un retour rapide dans le marché du travail. Les candidats sont sélectionnés sur leur motivation, leur rigueur, leur régularité et la cohérence de leur projet professionnel.

Le programme des formations fonctionne en deux temps :

- » 8 semaines de formation théorique et pratique au centre, durant laquelle leur sont inculqués 80 gestes de base et en moyenne 90 recettes à mémoriser (en fonction de la formation suivie, cuisine ou boulangerie).



- » 4 semaines de stage en entreprise encadré par un tuteur.

RÉSULTATS / CHIFFRES ACTUELS

A l'issue des différentes formations les stagiaires obtiennent un Certificat de Qualification Professionnelle reconnu qui leur permet d'accéder à l'emploi.

Plus de 80 % des stagiaires décrochent un emploi - CDI ou CDD - dans le secteur à la suite de la formation.

INNOVATIONS

L'innovation principale de ce projet réside dans son approche pédagogique très opérationnelle qui mobilise des professionnels dont l'excellence est avérée (chefs étoilés et reconnus par leurs pairs) dans des formations courtes, très sélectives et reposant sur un très haut niveau d'investissement des stagiaires.

CHANGER D'ÉCHELLE

L'objectif est d'ouvrir un Centre Cuisine Mode d'Emploi/Boulangerie Mode d'Emploi dans 5 villes d'ici la fin de l'année 2015.

La Ministre de la jeunesse et de la ville accompagnera ce projet, en lien avec les collectivités municipales, pour favoriser l'identification d'une tête de réseau susceptible d'organiser un modèle duplicable ailleurs.

L'action de l'association dans les centres EPIDE et en milieu carcéral sera étendue.

Une convention cadre avec l'agence de service civique permettra de mobiliser 15 jeunes.



CONCEPT

Changer le destin de jeunes de 18 à 25 ans, passionnés d'informatique mais sortis du système scolaire sans qualification ni diplômes, et en faire les techniciens du numérique dont l'économie a besoin.

PORTEUR DE L'ACTION WEB@CADÉMIE

L'association Zup de Co et son fondateur Francois-Afif Benthane.

DESCRIPTIF DE L'ACTION ET MODE OPÉRATOIRE

La web@cadémie s'adresse à des jeunes qui ont décroché avant le baccalauréat. Ces étudiants sont présélectionnés grâce à des tests et entretiens (capacité, motivation) par l'association Zup de Co en collaboration avec les missions locales, les PLIE, les maisons de développement économique, Pôle Emploi.

La formation dure 24 mois répartis pour moitié entre des enseignements en campus et pour moitié en alternance (contrat de professionnalisation). La pédagogie utilisée fait largement appel à la pratique. Les étudiants sont immédiatement exposés aux conditions de leurs futurs métiers. Dans le cadre de projets variés, des défis techniques leur sont proposés afin que chacun développe ses capacités d'apprentissage, d'adaptation et d'autoformation, gages de la pérennité de leurs compétences.



La formation est certifiée, mais non encore diplômante, dans un secteur où on considère que de nombreux postes de développeurs informatiques restent actuellement à pourvoir en France, au point qu'un rapport sur les professionnels du numérique remis par Tariq Krim début mars 2014 à Bercy recommandait la création d'un « visa développeur » pour faire venir plus facilement des cerveaux étrangers et répondre à la pénurie.

RÉSULTATS/CHIFFRES ACTUELS

Les promotions vont actuellement de 30 à 60 étudiants. Deux sites existent à Paris (50 jeunes en 1^e année, 33 en 2^e, 4^e promotion) et à Lyon (30 jeunes en 1^e année, 12 en 2^e, 2^e promotion).

INNOVATIONS

Une forme nouvelle d'école de la deuxième chance spécialisée dans le numérique et qui s'appuie sur l'alternance.

CHANGER D'ÉCHELLE

L'objectif est de déployer la Web@cadémie dans d'autres territoires en ouvrant ce modèle également à d'autres acteurs de l'enseignement supérieur, pour diffuser notamment en région.

Le Ministre de l'éducation nationale est chargé d'accompagner ce projet en favorisant la mise en relation de l'association avec les établissements d'enseignements supérieur. Il pourra s'appuyer sur les conventions FrenchTech et rechercher d'autres partenaires, notamment Pôle Emploi et les Conseils régionaux.



LA CRAVATE SOLIDAIRE

CONCEPT

La cravate solidaire lutte contre les discriminations liées à l'apparence en entretien d'embauche en donnant aux demandeurs d'emplois, femmes et hommes, des tenues professionnelles gratuites et en leur procurant un conseil en image.

PORTEUR DE L'ACTION

La cravate solidaire, est une association créée dans le Val de marne par trois étudiants en école de commerce, membre du réseau Animafac. Le succès de l'association a dépassé les attentes de ses fondateurs, qui sont deux à effectuer aujourd'hui un service civique pour structurer cette initiative en association pérenne. 50 bénévoles participent à l'animation des ateliers, à la collecte des vêtements.

DESCRIPTIF DE L'ACTION ET MODE OPÉRATOIRE

L'association récupère des vêtements (costumes, tailleurs mais aussi tenues adaptées à divers environnements professionnels) gratuitement auprès d'entreprises et de particuliers. Elle reçoit 70 demandes par semaine de demandeurs d'emploi envoyés par les missions locales, les écoles de la deuxième chance, les associations partenaires ou de candidats libres ayant entendu parler de l'association. Elle intervient en bout de chaîne d'un accompagnement assuré par d'autres visant la remise en emploi de personnes en difficulté.

La cravate solidaire leur propose 1h30 de conseil individualisé, associé au don d'une tenue professionnelle adaptée aux entretiens d'embauche visés. Ces sessions sont animées par des coaches professionnels bénévoles. S'y ajoutent des ateliers pour rédiger un CV et préparer un entretien avec des bénévoles issus de grandes entreprises.



RÉSULTATS / CHIFFRES ACTUELS

250 personnes ont été accompagnées depuis mars 2013. Les bénévoles assurent la tenue de deux après-midi par semaine de conseil, accompagnant 15 demandeurs d'emplois. 2 à 3 collectes de vêtements sont organisées par semaine, sur place dans les entreprises, qui communiquent auprès de leurs employés.

L'association a gagné de nombreux prix : fondation Veolia, bourse Google donnant un référencement internet de haut niveau par le don de mots clés, prix régional du crédit coopératif.

INNOVATIONS

L'idée de conjuguer fourniture de tenues professionnelles et coaching d'image est novatrice et a rencontré d'emblée un succès immédiat.

CHANGER D'ÉCHELLE

L'objectif est de déployer ce projet associatif dans 5 autres villes d'ici 2015 et de réaliser une mise en réseau.

La Ministre de la jeunesse accompagnera ce projet, en lien avec les collectivités locales intéressées, dans le cadre d'une convention permettant de structurer une tête de réseau.



L'APPUI : UN DISPOSITIF DE PRÉVENTION DE L'EXCLUSION BANCAIRE

CONCEPT

Eviter l'exclusion bancaire en améliorant la prévention des situations de fragilité financière et en accompagnant les clients de La Banque Postale rencontrant des difficultés financières ponctuelles ou récurrentes.

PORTEUR DE L'ACTION

La Banque Postale en partenariat avec un large nombre d'associations : l'ADIE, Crésus, la Croix- Rouge française, les Restos du Cœur, le Secours catholique, le Secours populaire, l'Union nationale des centres communaux d'action sociale, l'Armée du Salut, Emmaüs France et Habitat et Humanisme.

DESCRIPTIF DE L'ACTION ET MODE OPÉRATOIRE

«L'Appui» est une plateforme téléphonique d'information et d'orientation, accessible à l'initiative du client via un numéro unique non surtaxé. Celui-ci peut être orienté vers «L'Appui» par son Centre Financier, son bureau de poste ou la filiale de crédit à la consommation de La Banque Postale.

Les conseillers de la plateforme évaluent, après étude de son budget, le «reste à vivre» du client, afin de détecter l'existence de droits non-ouverts comme le RSA, la CMU-C, l'ACS... ou encore d'identifier les cas de mal-endettement ou de surendettement. Ils peuvent en-



gager un travail pour l'accès aux droits sociaux. Ils peuvent proposer, le cas échéant, une mise en relation avec des partenaires, associations ou acteurs sociaux volontaires, pour favoriser l'accès aux droits ou à des tarifs adaptés ou solidaires, tels que CCAS, UDAF, FASTT, PIMMS, FACE, CIDFF, ADIL ; et pour les situations de mal-endettement ou surendettement avec CMP Banque et Crésus.

Enfin, la plateforme propose, sous conditions, l'accès à des offres solidaires adaptées aux besoins des clients en situation de fragilité financière, élaborées sous l'impulsion de l'action *Tank Entreprise et Pauvreté* (ex : programme Malin, Mobiliz, Optique solidaire).

RÉSULTATS / CHIFFRES ACTUELS

Le déploiement de la plateforme se fait progressivement. Après une phase pilote en Isère, Savoie et Haute-Savoie, la généralisation et la montée en puissance commencent. Située au centre financier de Paris, la plateforme compte actuellement 11 collaborateurs ayant reçu une formation spécifique, suivie d'une phase d'apprentissage de l'analyse budgétaire sur des cas concrets.

EN QUOI EST-CE INNOVANT ?

Le réseau bancaire agit en prévention et permet de faire appel aux droits non-ouverts.

CHANGER D'ÉCHELLE

L'objectif est d'augmenter la taille de l'équipe de télé-conseillers pour que la Banque postale puisse y consacrer jusqu'à 30 conseillers permettant de couvrir une plus large partie du territoire. Des campagnes permettront de faire mieux connaître le service et faire en sorte que les clients fragiles fassent spontanément appel au service pour rétablir leur situation sans attendre qu'elle se dégrade. Une mobilisation particulière interviendra dans les quartiers politiques de la ville via les Préfets Égalité des chances pour faciliter l'accueil et la prise en charge des bénéficiaires de l'APPUI par les acteurs sociaux de terrain... Un répertoire d'offres solidaires adaptées aux besoins des clients en situation de fragilité financière, en complément de celles élaborées sous l'impulsion de l'action tank *Entreprise et Pauvreté*.

La Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'Exclusion accompagnera ce projet. Elle veillera notamment à ce que cette initiative pionnière de médiation bancaire prenne toute sa place dans la conception et le déploiement des points conseils budgets prévus dans le plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, notamment sur le volet prévention et détection des fragilités financières.



LES « MICROFRANCHISES SOLIDAIRES »

CONCEPT

Proposer à des micro-entrepreneurs, à des personnes éloignées du marché de l'emploi, avec peu ou pas de qualification professionnelle, des activités « clé en main » à l'image d'une franchise privée associant une enseigne, un modèle économique rentable, un savoir-faire éprouvé et duplicable et une assistance et une formation de la part du franchiseur.

PORTEUR DE L'ACTION

L'Adie, association pionnière et acteur majeur du microcrédit en France, identifie, analyse, accompagne, incube et déploie les projets de microfranchise solidaire. L'association s'appuie sur un fond d'investissement solidaire « Adie Microfranchise Solidaire Investissement » (AMSI), réunissant des investisseurs engagés. Ce fonds soutient les filières de microfranchise via une prise de participation en capital dans les projets déployés.

DESCRIPTIF DE L'ACTION ET MODE OPÉRATOIRE

L'Adie a développé le concept des micro-franchises solidaires pour dégager des solutions pérennes d'emploi ouvertes à des personnes éloignées du marché de l'emploi, avec peu ou pas de qualification professionnelle. Les micro-franchisés y sont des micro-entrepreneurs, souvent identifiés dans le cadre du réseau de l'association (250 permanences). Leur investissement initial est limité à 10 000€ et peut être financé par le microcrédit de l'ADIE. Ils peuvent aussi bénéficier de l'accompagnement de l'ADIE pour la création de leur activité.



Deux filières ont déjà été lancées :

- » Chauffeurs&Go : cette activité prend la forme d'une coopérative qui propose un service de « chauffeur sans voiture » dans des situations où les usagers ne peuvent ou ne veulent pas conduire eux-mêmes : chef d'entreprise qui veut gagner du temps, invalidité, perte de permis, âge, conduite de la famille sur le lieu de vacances, etc.
- » La MicroFranchise O2 Adie (LMFOA) : ce réseau propose des services de petit jardinage aux particuliers. Cette filière est développée en partenariat avec « O2 home services », entreprise de services à la personne en France ; Les microfranchisés bénéficient ainsi de la marque O2, de la transmission du savoir-faire technique et commercial de l'entreprise et d'une assistance continue, ainsi que de services mutualisés.

RÉSULTATS / CHIFFRES ACTUELS

Avec l'initiative de microfranchise solidaire, l'Adie a déjà créé plus de 100 emplois pérennes.

EN QUOI EST-CE INNOVANT ?

La force du modèle de la franchise mise au service du micro-entrepreneuriat et de la solidarité.

CHANGER D'ÉCHELLE

L'objectif est de créer 10 à 12 filières de micro-franchise et de 3000 à 5000 emplois d'ici 10 ans.

Le Ministre de l'emploi, du travail et du dialogue social accompagnera cette initiative en lui donnant la visibilité dont elle a besoin auprès des entreprises, en mobilisant les filières professionnelles et en facilitant les démarches. Le monde de la recherche (chaires ESS, écoles, universités) et des agences de développement régionales (Centre Francilien de l'Innovation en IDF) seront associés autour d'un événement favorisant la diffusion de l'innovation.

Une « lettre de recommandation » facilitera la reproduction de cette démarche à moyen terme lors du déploiement du projet de restauration ambulante ou d'autres projets de microfranchise.

Pour reconnaître le transfert de savoir-faire et l'accompagnement du réseau de microfranchise, un mécanisme de valorisation des acquis sera défini.



TOUS CHERCHEURS, L'ÉCOLE DE LA RECHERCHE

CONCEPT

Permettre à tous, dès le plus jeune âge, de se former par la recherche et de contribuer à une société de la connaissance et de la reconnaissance ouverte et créative.

PORTEUR DE L'ACTION

Le Centre de Recherches Interdisciplinaires et l'association SCIRE, présidée par François Taddei. Le CRI conduit des recherches aux frontières entre le vivant et les autres disciplines, une réflexion sur les apprentissages, la recherche et l'intelligence collective à l'heure du numérique et aide les étudiants à créer individuellement et collectivement des projets.

DESSCRIPTIF DE L'ACTION ET MODE OPÉRATOIRE

Le programme «Ecole de la recherche, les Savanturiers» conçu et développé par Ange Ansur consiste à initier les enfants aux méthodes de la recherche scientifique et à son éthique, en menant une expérience scientifique au long cours, dirigée par leurs propres questionnements. Cette démarche pédagogique s'appuie sur le processus de la recherche scientifique comme paradigme d'apprentissage : Les élèves développent des compétences apparentées à celles des chercheurs : observer, questionner, décrire, formuler des hypothèses, capitaliser des savoirs, expérimenter, modéliser, échanger des informations, argumenter et valider des résultats. L'erreur, l'essai, l'itération et la coopération font partie de cet apprentissage. Le CRI définit les projets scientifiques à conduire et forme les inter-



venants scientifiques auprès des enfants, en privilégiant les partenariats avec les écoles des zones d'éducation prioritaire.

RÉSULTATS / CHIFFRES ACTUELS

A partir d'une expérience pilote menée de 2010 à 2013, 40 ateliers hebdomadaires sont assurés à Paris depuis septembre 2013. 20 projets scientifiques d'apprentissage par la recherche encadrés par 20 doctorants et des enseignants ont été testés et formalisés dans de multiples disciplines scientifiques (biologie, biodiversité, astrophysique, botanique, etc.). 2000 enfants ont été impliqués.

Un partenariat avec Universcience autour de l'exposition Mille Milliards de Fourmis a permis une diffusion large de ce protocole pédagogique.

EN QUOI EST-CE INNOVANT ?

Le programme « Ecole de la recherche » s'inscrit dans un projet d'innovation pédagogique global du CRI qui porte sur la formation par la recherche de toutes les générations, des écoliers jusqu'aux enseignants-chercheurs souhaitant renouveler leurs méthodes d'enseignement. Le CRI développe aussi, sous « licence libre », des outils, des plateformes et des contenus numériques permettant progressivement d'ouvrir ce type de formation par la recherche au plus grand nombre.

CHANGER D'ÉCHELLE

L'objectif est d'essayer dans 5 autres villes à l'horizon 2017.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche accompagnera ce projet dans la recherche de partenariats locaux, sur la base d'un mécanisme de labellisation. Il informera les étudiants et chercheurs susceptibles de s'impliquer comme bénévoles et fera valoir cette bonne pratique.

Il soutiendra la création d'un réseau de scientifiques engagés, désireux d'accompagner et d'héberger les projets d'écoles et de citoyens engagés.

RÉSULTATS / CHIFFRES ACTUELS

- » 2500 associations utilisent la plateforme
- » 70000 internautes ont déjà contribué sur HelloAsso
- » Plus de 6 millions d'euros ont été collectés en ligne

EN QUOI EST-CE INNOVANT ?

La collecte sur internet est un outil très utilisé pour le financement d'activités culturelles et la création d'entreprise mais peu utilisé par les associations. HelloAsso accompagne les associations et les aide à développer leur projet grâce à internet.

HelloAsso est la seule plateforme de crowdfunding et de collecte au sens large ne reposant pas sur un modèle de commission, mais sur un pourboire volontaire et optionnel laissé par les contributeurs. Hello Asso est représentative des nouveaux acteurs de l'économie sociale et solidaire alliant numérique et innovation dans les usagers sociaux.

CHANGER D'ÉCHELLE

L'objectif est de faire de la plateforme un outil de développement au service du plus large nombre d'associations.

La Ministre en charge de la jeunesse et de la vie associative accompagnera l'initiative. Elle soutiendra la candidature de Hello Asso au Concours Mondial de l'Innovation sur le projet BigData. Elle fera connaître cet outil auprès des associations lors d'un évènement consacré à l'utilisation des outils du numérique par les associations rassemblant divers entreprises du numérique, et veillera à sa valorisation sur plusieurs sites internet publics. HelloAsso sera associé aux projets numériques en faveur de l'engagement des jeunes.



ADN : L'AGENCE DU DON EN NATURE

CONCEPT

L'Agence du Don en Nature collecte des produits neufs non alimentaires invendus auprès des entreprises et les redistribue aux plus démunis en France. Son credo : Moins de gaspillage, plus de partage.

PORTEUR DE L'ACTION

Créée en 2008, l'Agence du Don en Nature (ADN) est une association reconnue d'intérêt général dont la mission sociale est l'aide non-alimentaire. Elle fédère un réseau de 500 associations de lutte contre l'exclusion, touchant plus de 600 000 personnes démunies.

DESCRIPTIF DE L'ACTION ET MODE OPÉRATOIRE

Ayant constaté que 630 millions d'euros de produits neufs sont voués à la destruction chaque année, l'association récupère les stocks de produits invendus des entreprises, de type lessive, shampoings, vêtements, jouets et électroménager pour les redistribuer aux plus démunis.

L'association :

- » Identifie les besoins réels remontés par son réseau d'associations luttant contre l'exclusion



- » Collecte des produits neufs invendus non-alimentaires auprès d'industriels
- » Les redonne à 600 000 personnes démunies à travers un réseau de 500 associations.
- » Identifie rigoureusement les associations récipiendaires, avec des enquêtes terrain, et des référents locaux bénévoles, pour garantir la qualité des actions locales et son suivi au plus près des bénéficiaires.

ADN dispose d'une organisation logistique et informatique de qualité, opérationnelle depuis 2009 qui permet aux associations partenaires d'accéder à un catalogue exclusivement en ligne, efficace, convivial et facile d'utilisation. Cette plateforme digitale garantit également aux donateurs la traçabilité des produits confiés. ADN affirme ainsi sa modernité en tant qu'association numérique « 2.0 ».

RÉSULTATS / CHIFFRES ACTUELS

Un triple impact : économique avec l'équivalent d'1,5 million de produits redistribués, social avec 600 000 personnes bénéficiaires et environnemental avec 6000 tonnes de déchets évités. Déjà 100 entreprises mécènes.

INNOVATIONS

ADN poursuit une vocation sociale - lutte contre l'exclusion et environnementale - lutte contre le gaspillage, en s'appuyant sur un mécénat inusité à cette échelle des entreprises. Ces dernières bénéficient de l'avantage fiscal du mécénat, dans la limite de 0.5 % de leur chiffre d'affaire. De plus, ADN conduit sa mission d'intérêt général dans une logique d'impact grâce à des outils numériques et performants. Enfin ADN amène une contribution à la Responsabilité Sociale des Entreprises, dans la lignée de la loi Grenelle 2.

CHANGER D'ÉCHELLE

L'objectif est que l'ADN atteigne 100 millions d'euros de produits neufs non alimentaires redonnés d'ici à 2015 et qu'elle double les dons, soit 3 M€ de produits neufs redonnés chaque mois. L'enjeu est d'augmenter les dons en volume sur les produits de première nécessité, de les diversifier (notamment en puériculture, vaisselle...) et de faire de la plateforme un outil de développement au service du plus large nombre d'associations.

La Ministre en charge de la jeunesse et de la vie associative accompagnera cette initiative pour la médiatiser et diffuser un argumentaire incitatif auprès des entreprises. Le maillage de correspondants locaux bénévoles sur le territoire sera renforcé. Des simplifications réglementaires seront étudiées.



CONCEPT

Jaccede est un site internet et une application smartphone collaboratifs de recueil de données précises sur l'accessibilité aux personnes handicapées de tous les lieux publics.

PORTEUR DE L'ACTION

Association Jaccede, présidée par Damien Birambeau

DESCRIPTIF DE L'ACTION ET MODE OPÉRATOIRE

Des contributeurs bénévoles, valides ou non, renseignent l'accessibilité de sites ouverts au public (commerces, restaurants, établissements culturels, etc.) selon une grille de critères préétablie portant sur tous les types de handicap.

Les informations d'accessibilité des sites sont renseignées soit au fil de l'eau (initiative individuelle) soit lors d'initiatives collectives ou de campagnes (journées et nuits de l'accessibilité) qui mobilisent un grand nombre de «jaccédeurs».

Les commerçants sont sensibilisés à la démarche et si leurs commerces sont très peu accessibles, un guide d'amélioration leur est distribué.



RÉSULTATS / CHIFFRES ACTUELS

- » 30 000 lieux sont déjà renseignés soit 5 % des établissements recevant du public.
- » 230 journées de mobilisation ont déjà eu lieu pour renseigner les informations sur l'accessibilité des lieux.

INNOVATIONS

La démarche illustre les nouvelles formes de solidarité et de mobilisation citoyennes via le numérique : au service d'une société plus accessible.

CHANGER D'ÉCHELLE

L'objectif est de réussir à renseigner les 650 000 établissements recevant du public français, et parallèlement d'entamer une démarche internationale. Pour cela, l'outil Jaccede évoluera vers une logique de réseau social, permettant de mobiliser et de fidéliser davantage de contributeurs en développant l'effet viral de l'outil. Un modèle économique sera recherché avec les opérateurs de tourisme qui y gagneraient une nouvelle clientèle potentielle. Le module d'échanges entre plateformes (API) sera diffusé à destination de grands sites, qui pourraient être enrichis de données sur l'accessibilité, partenariat déjà en place sur 118000.fr.

La Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'Exclusion accompagnera ce projet pour renforcer sa notoriété, afin de l'aider à attirer plus de Jaccédeurs bénévoles, et des financeurs privés pour faire évoluer l'outil technique. Un soutien financier garantira le maintien de la plateforme Jaccede et assurera son développement.

Une convention cadre avec l'agence du service civique sera signée.

lafrancesengage.fr

